

Rapport Concours Cachan 2014, Economie, épreuve écrite d'admission

Jury : Jean De Beir, Maelys de la Rupelle, Florent Fremigacci, Yamina Tadjeddine (coordinatrice).

Deux nouveaux compositeurs ont fait leur entrée dans le jury : Maelys de la Rupelle et Florent Fremigacci. La composition du jury changera en 2015 avec les départs de Yamina Tadjeddine actuelle responsable de l'épreuve et Florent Fremigacci. Ces départs ne devraient toutefois pas modifier pas la politique adoptée depuis 2012.

Sujet : Quel doit-être le prix du travail ?

- Nombre de candidats inscrits : 326
- Nombre de candidats présents : 288
- Nombre de candidats absents : 38
- Nombre de copies blanches : 0
- Nombre de copies corrigées : 288
- Note minimum : 1/20
- Note maximum : 20/20
- Moyenne : 10,05
- Ecart-Type : 3,9

Ce sujet s'inscrivait pleinement dans le programme du concours et traitait d'une thématique oh combien d'actualité. A la différence de l'an dernier, nous avons été déçus par le contenu des copies et pour parvenir à une moyenne de 10/20, il nous a fallu augmenter les notes. . La moyenne initiale était autour de 7/20 avec plus d'un tiers des copies entre 1/20 et 4/20. L'homogénéisation des notes a permis à ce lot de copies très faibles d'obtenir une note entre 3/20 et 6/20.

Un nombre significatif de copies ne respectait pas les bases de la dissertation (introduction, définitions, plan, problématique) et/ou proposait une liste de réflexions personnelles sans aucune référence théorique ou factuelle. Nous insistons sur le fait que le sujet se prêtait tout particulièrement à une démarche analytique dans l'introduction: les notions de prix (en miroir à celle de valeur?) et de travail, ainsi que l'aspect normatif du libellé du sujet ("Quel doit-être...?"), auraient dû être explicités avec rigueur dans l'introduction de la dissertation. Rares sont les copies qui ont respecté cette démarche fondamentale. Nous regrettons fortement ces carences car le respect des règles de la dissertation conditionne l'évaluation. Une explication tient à l'élargissement de la banque du concours à de nouvelles écoles, dont les candidats n'ont peut-être pas saisi l'importance de ces codes. Nous profitons donc de ce rapport pour inviter les candidats n'ayant pas l'entraînement de la dissertation à acquérir cette technique. Des ouvrages existent pour cela.

Le thème choisi était le marché du travail, un classique donc du programme B/L. L'originalité du sujet portait sur la formulation normative de la question posée. Il imposait au candidat de mobiliser des critères normatifs empruntés à la théorie du bien-être et de la justice sociale. Il s'agissait de réfléchir au fondement théorique du prix de la force de travail. Les candidats pouvaient donc puiser des références non économiques issues de l'actualité mais aussi des cours d'histoire, de sociologie et de philosophie. Bien évidemment, il ne s'agissait pas non plus de faire une dissertation philosophique ou politique sur la question du travail, ce que malheureusement nous avons parfois eu quelque fois. A notre grand regret encore, une grande majorité de candidats s'est cantonnée à considérer la politique du travail en adoptant

une perspective exclusivement conjoncturelle. Le danger était alors fort de tomber dans un écueil factuel d'idées pré-reçues sur la politique que devrait mener un gouvernement français. Ces copies passaient ainsi à côté du sujet en ramenant l'interrogation sur les politiques publiques actuelles pour réduire le chômage ou pour relancer l'économie. Cette orientation était très réductrice puisqu'elle ne permettait pas de réfléchir sur la formation théorique du prix du travail. L'actualité pouvait toutefois aider le candidat en fournissant des exemples et des accroches originales, telle la question de l'adoption d'un salaire minimum en Allemagne et en Suisse.

Mais, l'enjeu principal de ce sujet se situait dans la construction de la problématique qui nécessitait une compréhension correcte des implications du sujet. Nous attendions une réflexion sur les différentes modalités de fixation du prix du salaire et par la même sur les logiques diverses pouvant expliquer sa formation. Il fallait donc pour obtenir la moyenne que soient exposées et articulées les différentes théories du prix du travail : théories classiques (Smith, Ricardo, Turgot, Marx), néo-classiques, keynésiennes, nouvelles économies keynésiennes et classiques. L'école de la Régulation méritait aussi de figurer dans l'analyse d'autant plus qu'elle explicite l'existence dans le temps de différentes modalités de fixation du prix du travail. Ces théories devraient être connues de tout étudiant de B/L. Or, nous avons été sidérés par la méconnaissance de ces théories par nombre de candidats. Certains continuent encore à penser qu'il suffit de citer à la pelle des auteurs (notamment ceux de la NeK). Nous rappelons encore une fois que l'important pour nous n'est pas de savoir que vous savez écrire ou mémoriser des quantités astronomiques d'auteurs, mais de constater que vous avez compris leur théorie.

Pour obtenir une très bonne note, il fallait proposer un plan normatif dépassant une présentation chronologique des théories relatives au marché du travail. L'idéal, que nous n'avons trouvé malheureusement dans aucune copie, même celle qui a obtenu 20/20, était d'associer une démonstration argumentée des théories avec des faits historiques et politiques.

Voici un exemple de plan qui répondait à notre sujet :

1. Le prix du travail défini comme la rémunération optimale d'un facteur de production
2. Le prix du travail défini comme une convention négociée entre les parties-prenantes
3. Le prix du travail défini comme une norme sociale décidée par l'Etat